

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

TOP DÉPART POUR LE NOUVEAU CENTRE DE SECOURS DE LORIENT



Le chantier du nouveau centre de secours de Lorient, réalisé sous la maîtrise d'ouvrage et la conduite de Lorient Agglomération, a démarré sur le site de Kervaric. Situé près de l'une des bretelles d'accès à la RN 165, ce bâtiment abritera aussi le groupement territorial, qui coordonne 19 centres d'incendie et de secours, dont 10 sur l'Agglomération. Ce projet représente un investissement de 12 500 000 euros HT financé par Lorient Agglomération (25%), le SDIS (28%) et le Conseil départemental du Morbihan (47%).

Les premières constructions débiteront par la création de la station de lavage des véhicules et de l'aire de distribution de carburants. Un mur de 3 mètres de hauteur sur 36 mètres de long viendra soutenir les terres en raison du dénivelé important existant. En parallèle, le coulage des fondations par la mise en œuvre de 250 pieux de 15 à 16 mètres

de profondeur permettra de recevoir le bâtiment principal du site. À partir de janvier 2017, la deuxième phase concernera le gros œuvre avec les élévations sur une emprise de 5 230 m². La réception de l'équipement et la mise à disposition des usagers sont prévues en avril 2018.

Le nouveau centre de secours accueillera 91 pompiers professionnels et autant de pompiers volontaires ainsi que les équipements déjà présents dans l'actuelle caserne dont les équipes spécialisées : intervention nautique, feux à navire et milieu périlleux. Au rez-de-chaussée, se trouvera la zone opérationnelle pour les véhicules et la zone de vie des pompiers. Au premier étage l'administration et une aire d'activité sportive de 400 m². Enfin, au deuxième, un second espace de vie et une série de bureaux. La tour de manœuvre atteindra 19 mètres.

BRÈVES

ÉNERGIE

UN SERVICE EN LIGNE POUR MAÎTRISER SA CONSOMMATION



Dans le cadre de l'expérimentation Solenn, menée par Lorient Agglomération et Aloeo, aux côtés d'Enedis (ex-ERDF), et après l'installation à leur domicile d'un compteur électrique nouvelle génération Linky, les Lorientais des quartiers du Ter, de Kervéanec, de Lanveur et de Kerfichant ainsi que l'ensemble des Plômeurois peuvent profiter d'un nouveau service sur le web baptisé « Ti Solenn ». Ce service est proposé pour les quelque 16 000 foyers concernés, la nouvelle plateforme Internet permet de visualiser leur consommation électrique et de bénéficier de quelques conseils afin de réduire les dépenses énergétiques.

Rendez-vous sur tisolenn-agglo.fr

OPTIMISATION

DE NOUVELLES TOURNÉES DE COLLECTE

Dans le cadre des nouveaux contrats signés avec les prestataires de services ou de la reprise en régie, les tournées de collecte des poubelles seront modifiées dans douze communes* de l'Agglomération à partir du 2 janvier. Ces modifications tiennent compte notamment d'un tri plus important des biodéchets (bac vert). Dans certaines communes, ce dernier sera collecté toutes les semaines tandis que les bacs jaune et bleu seront collectés tous les quinze jours en alternance. Les habitants concernés recevront un courrier les informant de ces changements et Lorient Agglomération proposera sur son site un outil permettant d'afficher un calendrier de collecte annuel personnalisé.

*Brandérian, Bubry, Calan, Cléguer, Gestel, Inguiniel, Lanvaudan, Lorient, Larmor-Plage, Plouay, Pont-Scorff et Quistinic.

UNE FACTURE D'ÉNERGIE RÉDUITE



Lauréat de l'appel à projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) en 2015, Lorient Agglomération a bénéficié d'un taux de subvention de 80% pour deux opérations récentes. Il s'agit de l'installation de leds au parc des expositions, à Lanester et dans les deux dépôts de bus CTRL. Au parc des expos, les 150 luminaires contribueront à réduire de 30% la facture d'électricité du site, principalement l'éclairage des halls (coût : 115 000 euros). Les lampes à leds ont aussi l'avantage d'avoir une durée de vie plus longue et donc de limiter leur remplacement qui nécessite à chaque fois l'utilisation d'une nacelle. Une somme de un million de subvention est prévue au total au titre de cet appel à projet.

SÉCURITÉ RENFORCÉE DANS LES DÉCHÈTERIES



Alors que la nouvelle réglementation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement oblige les collectivités à renforcer leur dispositif de sécurité, Lorient Agglomération poursuit la modernisation de ses déchèteries. Après Languidic et Riantec, ce sont les quatre sites de Guidel, Lorient Port, Cléguer et Quéven qui vont bénéficier d'aménagements. Il s'agira notamment de la pose de garde-corps afin de prévenir les chutes dans les bennes. Les deux déchèteries les plus récentes de Lorient Nord (Keryado) et Plœmeur ont pris en compte cette évolution dès leur conception.

ANIMAUX ERRANTS : QUELQUES RAPPELS

Alors que Lorient Agglomération a confié la gestion de la fourrière à une société privée, il est rappelé que cette dernière intervient à la demande des maires, de la gendarmerie, de la police ou des pompiers. L'objectif n'est évidemment pas de favoriser le nombre d'animaux attrapés ou euthanasiés. Les animaux recueillis en fourrière qui ne sont pas repris par leur éventuel propriétaire sont considérés comme abandonnés au bout des délais légaux (8 jours ouvrés et francs). L'euthanasie ne constitue qu'un dernier recours. Après avis d'un vétérinaire, la SACPA peut céder les animaux à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux qui seules sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire.

AGENDA

Vendredi 20 janvier
Exposition du Prix architecture Bretagne de la MAeB
Maison de l'Agglomération

20 janvier
Cérémonie des vœux du président

INTERVIEW



NELLY PLEYBER,
présidente du Comité
départemental de la
randonnée pédestre
du Morbihan (CDRP)

« LA RANDONNÉE EST DEVENUE UNE OFFRE TOURISTIQUE »

La Bretagne est-elle une terre de randonnée ?

Oui. Le GR®34, le sentier des douaniers, est classé au top 10 des chemins de grande randonnée au même titre que le chemin de Compostelle. La Région possède une diversité de sentiers tant côtiers qu'intérieurs, avec un patrimoine bâti qui révèle l'architecture bretonne - chapelles, calvaires - dans un cadre environnemental exceptionnel. C'est cette richesse que la fédération s'attache à valoriser et à protéger.

Qu'est-ce qui décide un randonneur dans le choix de sa destination, de l'itinéraire ?

C'est évidemment l'attrait de la région, mais pas seulement. Les offres déclinées par les offices de tourisme sont très importantes. Aujourd'hui, les groupes de randonneurs recherchent des séjours clé en main, avec les circuits, l'hébergement et le portage des bagages. Ils contactent aussi souvent notre fédération pour l'organisation de leurs itinéraires et l'encadrement de leur groupe par des bénévoles formés ou des associations affiliées.

Quel travail mène la fédération française de randonnée pour maintenir la qualité des sentiers ?

Le CDRP du Morbihan et ses bénévoles travaillent sur l'ensemble du territoire morbihannais, avec les collectivités locales et le conseil départemental, au développement d'un réseau de sentiers de qualité. Nos baliseurs formés appliquent la charte fédérale pour uniformiser le balisage. Nos collecteurs et nos gestionnaires numérisent

les sentiers pour alimenter la base de données fédérale. Ces données servent aussi pour la mise à jour des cartes IGN. Nous avons deux topoguides, *Le Morbihan à pied* et *Le littoral et les îles* qui sont parmi les plus vendus en France, preuve de la notoriété de notre région.

Qu'est-ce qu'il manque pour développer davantage la randonnée dans le département ?

Il faut un partenariat fort avec les offices de tourisme et les collectivités territoriales pour améliorer la communication sur des itinéraires et plus particulièrement sur les sentiers inscrits au plan départemental et labellisés fédération française de randonnée. Des outils comme les topoguides, les rando fiches ou les applications smartphone doivent devenir courants. Par ailleurs, l'ensemble des travaux du CDRP du Morbihan est accompli par des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, pour l'intérêt commun. Les exigences modernes et les nouvelles technologies impliquent un soutien financier de nos partenaires.

LA RANDONNÉE ACCÉLÈRE LE RYTHME

Lorient Agglomération souhaite coordonner l'offre en matière de randonnée afin d'en faire un véritable atout de développement du tourisme.



Avec 15 millions de pratiquants en France, la randonnée est devenue un axe fort de développement des territoires. Sur l'Agglomération, l'offre en la matière est d'ailleurs très riche : près de 400 kilomètres de sentiers, 85 boucles locales, de grands itinéraires comme le GR 34 ou le chemin de Saint-Jacques de Compostelle qui passe à Pont-Scorff et Brandérian.

Mais la quantité ne suffit pas à attirer les marcheurs. « Il y a un certain nombre de critères qui font la qualité d'un sentier comme le balisage, l'entretien, le patrimoine existant, souligne Laura Federici, en charge de la randonnée au service tourisme de Lorient Agglomération. L'objectif est d'inscrire le plus grand nombre de sentiers au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) qui fait référence en la matière et offrir aux pratiquants des itinéraires fiables, sécurisés, et agrémentés de points d'intérêt (patrimoine, sites naturels...). »

Lorient Agglomération a donc rencontré les principaux acteurs de la randonnée : les 25 communes de l'agglomération, les comités départemental et régional du tourisme, les associations et les fédérations de randonnée. Le but était de dresser un état des lieux de la randonnée sous toutes ses formes (à

pied, à vélo, en kayak, à cheval...) et de proposer des actions.

Suite à ce diagnostic, une intervention sur deux axes a été proposée : d'un côté, accompagner les communes pour permettre de gagner en qualité et garantir la fiabilité des itinéraires ; un appui technique sera proposé pour développer des boucles, créer des liaisons entre communes ou labelliser les sentiers. Pour accompagner la démarche, Lorient Agglomération proposera notamment à toutes les communes qui le souhaitent, de gérer l'entretien de leurs sentiers qui sont inscrits au PDIPR.

L'Agglomération souhaite également promouvoir, communiquer et proposer une offre complète autour de la randonnée. « Le randonneur n'est pas qu'un randonneur, explique Laura Federici. Le territoire doit être capable de proposer des séjours randonnées avec par exemple de l'hébergement, une visite ou une activité de loisirs, le transport des bagages... ». Un travail qui concerne aussi les cyclistes, qui empruntent parfois les mêmes itinéraires que les randonneurs, comme par exemple le long des canaux. Le premier outil qui sera proposé sera la carte vélo du territoire. Ce document, très demandé par les visiteurs, sera réalisé sur le modèle du tour de la rade.

CHIFFRES CLÉS

- 15 millions de pratiquants pour la randonnée pédestre
- 34% des Français pratiquent la promenade/balade
- 29% des pratiquants utilisent des smartphones pour leur pratique
- 57 euros de dépense moyenne/personne/jour sur les véloroutes et voies vertes de Bretagne
- 34 boucles locales inscrites au PDIPR

UNE FORTE ATTENTE DES COMMUNES



Le diagnostic mené par les services de Lorient Agglomération a montré une forte attente des communes concernant une politique de développement de la randonnée par Lorient Agglomération. Certaines communes souhaitent voir Lorient Agglomération jouer un rôle de coordonnateur, par exemple pour la demande de subventions, le développement de produits ou d'animations, la création de boucles intercommunales. En effet, au niveau départemental ou régional, seuls certains itinéraires font l'objet d'une promotion, dans la logique des sentiers inscrits au PDIPR et/ou labellisés par la FF Randonnée. À titre d'exemple, le cahier des charges du comité régional du tourisme pour mettre en avant des randonnées est très qualitatif. C'est donc dans ce sens que veulent travailler les communes et Lorient Agglomération afin de faire monter en gamme les itinéraires et l'offre touristique liée à la randonnée.

LOI NOTRE ET PARC D'ACTIVITÉS



Dans le cadre de la loi NOTRe, qui attribue aux seules intercommunalités la création, l'aménagement et l'entretien des parcs d'activités, Lorient Agglomération a choisi d'exercer cette compétence sur les zones d'activité qui étaient déjà communautaires avant le 1^{er} janvier 2017 et sur celles qui seront créées après le 1^{er} janvier 2017. Le conseil communautaire du 13 décembre a en effet défini les critères permettant d'identifier une zone d'activités économiques et a décidé de ne transférer aucune de ces zones compte tenu de leurs caractéristiques actuelles (taux de commercialisation, surface disponible...). De même l'immobilier d'entreprises (pépinières, ateliers...) relève à compter du 1^{er} janvier de la compétence de Lorient Agglomération. Lors de ce même conseil, Lorient Agglomération a également confirmé le principe de rétrocession des espaces publics des zones d'activités communautaires aux communes, à titre gratuit, des zones d'activité communautaire dès lors que la majorité de la zone était commercialisée.

ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

- Mourillon à Quéven et extension
- Parc technologique de Soye à Plœmeur
- Zone du Parco à Hennebont
- Parc d'activité Halioparc à Lorient
- Zones de service concession port de plaisance de Lorient/Kernével
- Zone du Gripp à Groix
- Terrains militaires sur le site du Gerbam à Gâvres
- Zone d'activités du Rohu à Lanester
- Parc d'activités de Kerpont à Caudan et Lanester
- Extensions de Pen Mané à Guidel
- Zone du Refol à Languidic
- Zone nautique de Keroman
- Zone de Kerlévic à Bubry
- Zone de Restavy à Plouay
- Zone de Kergroix à Quistinic
- Zone de Brad Pont à Inguiniel

ASSAINISSEMENT

LES COMMUNES DE L'ANCIENNE CC PLOUAY INTÈGRENT LA RÉGIE

À compter du 1^{er} janvier 2017, Lorient Agglomération reprend en gestion directe l'exploitation du service d'assainissement des communes de Lanvaudan, Plouay et Quistinic. Elles seront suivies dans les trois prochaines années, à l'échéance des contrats d'exploitation passés avec des prestataires privés, par les trois autres communes

de l'ex CC-Plouay : Calan, Bubry et Inguiniel. Ce sont désormais des agents de l'intercommunalité qui interviendront, notamment pour les stations de traitement des eaux usées. Au 1^{er} janvier 2020, seules trois communes seront gérées par des prestataires extérieures pour l'assainissement et deux par un mixte, régie et prestation.

DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL A ÉGALEMENT VOTÉ...

La reconduction du prêt rénov, un prêt à taux zéro pour des travaux de rénovation thermique (isolation ou changement d'huissières par exemple) et du prêt Prim Access en faveur de l'accession à la propriété. Ils prennent la forme d'une aide versée directement à la banque et correspondant au montant des intérêts.

La cession à Gitana et Banque Populaire d'une parcelle sur le site de Lorient La Base afin de construire un bâtiment pour l'accueil des teams course au large et de leur bateau.

Une aide à cinq projets labellisés pôle de compétitivité mer pour un montant de 280 000 euros dont un projet de valorisation des produits de la mer par séchage avec ID Mer et un projet d'impression 3D de pièces de grandes tailles avec Coriolis.

SALONS

LORIENT AGGLO AU SIMI

Pour la deuxième année consécutive, Lorient Agglomération a saisi l'opportunité du Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) pour présenter ses grands projets urbains et opportunités immobilières aux investisseurs, promoteurs et apporteurs d'affaires nationaux. Il s'agissait notamment de promouvoir Lorient Odyssée, le nouveau quartier qui se construit autour de la nouvelle gare.

... ET AU NAUTIC



Le salon international du nautisme a accueilli un stand où figuraient en bonne place Lorient Agglomération, Lorient La Base et le pôle course au large, avec la présence cette année de Groupama Team France, basé à Lorient, qui participera à l'America's Cup aux Bermudes en juin 2017.